

veloppent de certains termes ambigus sous des formes nébuleuses, afin d'avoir toujours un refuge prêt pour la défense, et de ne pas encourir une condamnation ouverte et aussi de prendre dans leurs lacets les esprits qui ne sont pas sur leurs gardes

Aussi Nous comptons sur votre concours, vénérables frères, pour que, quand avec les évêques suffragants de votre région vous connaîtrez de ces semeurs de zizanies, vous vous unissiez à Nous pour les combattre, vous signaliez le péril auquel les âmes sont exposées, vous dénonciez leurs livres aux Sacrées Congrégations romaines, et vous usiez au besoin de la faculté à vous concédée par les sacrés canons et les condamnâtes solennellement, étant bien persuadés de la très haute obligation que vous avez assumée d'aider le Pape dans le gouvernement de l'Eglise, de combattre l'erreur et de défendre la vérité jusqu'à l'effusion du sang.

Du reste, Nous Nous confions, chers fils, dans le Seigneur qui Nous donnera dans le temps opportun les secours nécessaires. Que la bénédiction apostolique que vous avez demandée descende abondamment sur vous, sur le clergé et sur le peuple de vos diocèses, sur tous les vénérés évêques et les fils choisis qui, par leur présence, ont orné cette solennelle cérémonie, sur vous et vos parents; qu'elle soit pour tous et pour chacun la source des grâces les plus précieuses et des plus douces consolations.

Chronique des diocèses

— o —

QUÉBEC

— Par décision de S. G. Monseigneur l'Archevêque, ont été nommés :

M. l'abbé Herm. Michaud, curé de Saint-Bernard.

M. l'abbé H. Fortin, curé de Saint-Séverin.

— M. l'abbé F. Boutin, curé de Saint-Bernard, s'est retiré du saint ministère pour raison de santé.

— Dimanche dernier, à l'église de Saint-Roch de Québec, S. G. Monseigneur l'Archevêque a célébré l'office pontifical et conféré les ordres suivants :

TONSURE: M. Peter Rankin, *du diocèse d'Antigonish;*